



DISCOURS D'OUVERTURE
PAR
PRÉSIDENT DU RÉSEAU DES INSTITUTIONS NATIONALES DE
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN AFRIQUE DE L'OUEST
(NACIWA)

ABDULRASHEED BAWA, CFE, CAMS
PRÉSIDENT EXÉCUTIF,
COMMISSION DES CRIMES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS
(EFCC)

À L'OCCASION DE
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGA) DE LA
NACIWA**

MAINTENU À

HÔTEL BRAVIA NIAMEY, NIGER

14 NOVEMBRE 2022

ROTOCOLES

1. CLLR. EDWIN KLA MARTIN, président exécutif de la Commission anti-corruption (ACC) LIBERIA et vice-président de NACIWA.
2. M. ESSOHANA WIYAO, Président de la Haute Autorité de Prévention et de Lutte contre la Corruption et les Infractions Similaires (HAPLUCIA) TOGO et Secrétaire Général de NACIWA.
3. MAI MOUSSA EL HADJI BASSHIR, La Présidente, Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) RÉPUBLIQUE DU NIGER – Trésorière de NACIWA et notre Hôte.
4. FRANCIS BEN KAIFALA, Commissaire de la Commission anti-corruption (ACC) SIERRA LEONE et Président sortant de NACIWA.
5. Mme SEYNABOU NDIAYE DIAKHATE, Présidente de l'Office National de Lutte contre la Fraude et la Corruption (OFNAC) SENEGAL et Secrétaire Générale sortante de NACIWA.
6. Mon frère, PROFESSEUR BOLAJI OWASANOYE, Président de la Commission indépendante contre les pratiques de corruption (ICPC) NIGERIA.
7. M. JEAN BAPTISTE ELIAS, Président de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) BÉNIN.
8. COP MAAME YAA TIWAA ADDO-DANQUAH, Directeur exécutif du Bureau du crime économique et organisé (EOCO) GHANA.

9. N'GOLO FATOGOMA COULIBALY, Le Président Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG) COTE D'IVOIRE

10. Guinée Bissau : Inspection Suprême Anti-Corruption

11. Cap-Vert : sans objet.

1. Je suis ravi et honoré de vous accueillir tous à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Réseau des Institutions Nationales de Lutte contre la Corruption en Afrique de l'Ouest (NACIWA) à Niamey, Niger, organisée par la Haute Autorité de Lutte contre la Corruption et les Infractions Assimilées (HALCIA) République du Niger.

2. Nous pouvons nous rappeler qu'au début de cette année en mars, lors de la 5ème Assemblée Générale Annuelle (AGA) de NACIWA, de nouveaux membres du Comité Exécutif ont été élus pour continuer avec la responsabilité de réaliser la vision de notre Réseau.

3. Suite à la conclusion de l'Assemblée générale annuelle, le Comité exécutif sous ma direction s'est réuni en juillet à Abuja, au Nigeria, pour délibérer sur les questions clés concernant le fonctionnement du Réseau.

4. Lors de cette réunion, des résolutions clés ont été prises ; dont beaucoup doivent être ratifiés par l'Assemblée générale de la NACIWA. C'est dans ce cadre que le Comité Exécutif a convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire des Institutions Membres de la NACIWA.

5. Chers collègues, notre réunion d'aujourd'hui n'est pas seulement une journée importante pour notre RÉSEAU, mais aussi pour la région de l'Afrique de l'Ouest. Aujourd'hui, NACIWA prendra des mesures importantes pour renforcer les efforts dans la lutte contre la corruption et les crimes associés dans notre région.

6. Je tiens donc à remercier les Membres d'avoir pris le temps de respecter leurs engagements serrés pour honorer l'invitation et assister à cette Assemblée générale extraordinaire. En effet, cela témoigne de notre détermination collective à lutter contre la corruption et d'autres crimes transfrontaliers dans nos juridictions.

7. La tâche qui attend cette Assemblée générale est lourde car les institutions membres seraient invitées à ratifier les propositions faites par le Comité exécutif conformément aux Statuts et Règlement intérieur de la NACIWA.

8. À ce stade, permettez-moi de saisir l'occasion de faire le point sur certains développements concernant nos institutions membres. Le premier concerne le vice-président de NACIWA – Cllr. Edwin Martin Kla - Président exécutif de la Commission anti-corruption du Libéria. Le 19 juillet 2022, le Sénat libérien a voté la suppression du mandat des services de plusieurs institutions gouvernementales, notamment la Commission libérienne de lutte contre la corruption (LACC). Par conséquent, le vice-président de NACIWA n'a pas pu se joindre à nous lors de la réunion du comité exécutif à Abuja, au Nigeria.

9. Par ailleurs, en raison de la situation politique qui prévaut dans leurs pays, nos collègues des Institutions membres de NACIWA au Mali, en Guinée et au Burkina Faso, ne sont pas en mesure de nous rejoindre.

10. Nonobstant ce qui précède, je crois fermement que nos délibérations ici aujourd'hui produiront des résultats positifs et fourniront à la NACIWA la plate-forme appropriée pour progresser dans l'exécution de son mandat.

11. Distingués délégués, Mesdames et Messieurs, Je déclare officiellement ouverte l'Assemblée générale extraordinaire de NACIWA aujourd'hui, lundi 14 novembre 2022.

12. Je vous remercie de votre écoute et nous souhaite des délibérations fructueuses !